

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 646

Artikel: Malouines : nucléaire : le gâteau argentin
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013146>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nucléaire: le gâteau argentin

Les commentateurs politiques ont trouvé bien des raisons à cette guerre aussi stupide que n'importe quelle guerre: position stratégique, richesse du plateau continental sous-marin, instabilité politique intérieure, pour ne citer que les principales. Le «Los Angeles Times», en mai dernier, raconte une autre histoire: l'Argentine est à la recherche d'une base d'expérimentation pour sa première bombe atomique, supposée prête en 1983, et la Géorgie du Sud se serait bien prêtée à ce petit exercice. Bien sûr, les montagnes inhabitées ne manquent pas en Argentine, mais tout de même, 2000 km d'éloignement, c'est appréciable. Et puis, les montagnes inhabitées sont d'un accès plutôt difficile, tandis qu'une île...

Mais l'important dans l'affaire, font remarquer les journalistes, c'est que l'Argentine ne va pas tarder à posséder l'arme nucléaire, et ceci grâce à l'aide, entre autres, de la Suisse. L'Argentine a acquis, il y

a plus de vingt ans, un réacteur canadien à eau lourde, grand producteur de plutonium. Encore faut-il retraiter le combustible utilisé pour en extraire le plutonium. Eh bien, l'Argentine dispose de deux usines de retraitement dont l'une, selon l'Agence internationale de l'Energie, est clandestine (mais connue de tout le monde) et l'autre, secrète (pas connue de tout le monde).

En 1970, le Canada était prêt à livrer une usine à eau lourde pour un milliard de dollars, mais à condition que toute l'industrie nucléaire soit ouverte aux contrôles de l'Agence internationale de l'Energie. Pour un milliard et demi de dollars, l'Allemagne fédérale accepta de livrer la même usine sans clause restrictive. L'Argentine paya, mais le chancelier Schmidt, craignant les réactions internationales, dispersa les responsabilités et partagea le gâteau avec la Suisse, solution qui fut acceptée par le Cabinet de la République fédérale.

Le traité de non-prolifération est vieux de quatorze ans. Les superpuissances y promettaient une rapide diminution des armes nucléaires. Du haut en bas de l'échelle, c'est du guignol.

GRANDS PROBLÈMES

Jardiniers en souci

Depuis Saint-Exupéry, on croyait volontiers que les jardiniers n'avaient en somme, à part les chenilles et les orages, pas d'autres tourments que les mots à trouver pour écrire à leurs collègues qui taillent aussi leurs rosiers, mais aux antipodes. Comment pouvait-on s'adonner à une illusion si naïve à l'ère de l'économie marchande, où les œillets prennent l'avion, où les petits pois-carottes font du dumping, où les cultures des jardins familiaux ne sont même pas à l'abri du vol, où les «coitrons» bouffent des cylindres industriels?

En Suisse en tout cas, les horticulteurs sont désor-

mais assaillis de soucis, causés notamment par la concurrence étrangère et les séquelles de «Grün 80». Et ils ont aussi quelques idées sur les solutions de leurs problèmes, auxquelles devraient contribuer, dans des proportions différentes: les subventions, les conserveries, les consommateurs, les banques, les spécialistes en relations publiques et, pourquoi pas, les Chambres fédérales.

Comme la culture des champs, celle des jardins revient relativement cher en Suisse. A cause du prix du sol avant tout, mais aussi par l'absence de subventions. Les maraîchers hollandais chauffent leurs serres avec une énergie dont le gouvernement abaisse le prix. Les pays du Marché commun aident les exportateurs de fruits et légumes, qui arrivent à nos frontières à des conditions tentantes pour les conserveries et les grossistes. Bref, la pro-

duction indigène revendique depuis longtemps une extension de la protection dont elle bénéficie, en vertu du système dit des trois phases appliqué pour les fruits et légumes. Elle a obtenu l'an dernier une première augmentation des droits de douane sur les légumes, suivie d'une seconde ce printemps; du coup, les importations ont diminué, les surfaces cultivées ont augmenté — et les prix de détail ont tiré l'indice vers le haut. Quant à l'industrie alimentaire, elle ne désarme pas non plus, exigeant l'application de la «loi chocolat» aux conserves et surgelés, qui «bénéficieraient» aussi du système de prélèvement à l'importation et de restitutions à l'exportation; les résultats des négociations agricoles avec la CEE sont prometteurs pour Hero/Roco/Nestlé.

DE LA SERRE AU PALAIS

Mais les jardiniers ont aussi leurs affaires de tarifs douaniers. Ils ne se préoccupent pas seulement de voir libérée telle ou telle position consolidée auprès du GATT ou de réglementer les importations de fleurs coupées. Ils espèrent beaucoup du changement, envisagé avec moins d'enthousiasme que jamais par le Département fédéral des finances, de système de taxation douanière. Pratiquement seule au monde, la Suisse reste fidèle à la taxation au poids, et se pose périodiquement la question d'un éventuel passage aux droits «ad valorem», proportionnels aux prix facturés. L'insécurité de telles recettes, soumises aux aléas des taux d'inflation et des parités, rend Berne très sceptique; pour combattre ces doutes, les jardiniers expliquent à M. Ritschard qu'une simple taxation de 10% sur les 34 000 tonnes de plantes et de fleurs importées chaque année dans notre pays vaudrait une vingtaine de millions supplémentaires de rentrées dans la caisse fédérale. Mais il y a loin de la serre au Palais!

L'Association suisse des horticulteurs, qui a monté le jardin géant appelé «Grün 80», se sent bien mal récompensée de son audacieuse initiative qui a